

Communiqué de presse

3/06/2020

Photovoltaïque : après les annonces,
la Bourgogne-Franche-Comté demande au gouvernement
de passer aux actes

Interpellée sur le sujet par Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, la ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, a annoncé officiellement, le 23 février dernier, lors du Salon de l'agriculture, le relèvement à 300 kWc du seuil d'appels d'offres du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments agricoles. Cette décision était très attendue, d'une part pour le développement de l'énergie solaire, d'autre part pour permettre aux agriculteurs de tirer de cette production d'énergie un complément substantiel de revenus.

« Toutefois, alors même que nous vivons une crise sans précédent, qui appelle l'union de toutes les forces, de tous les territoires, et nécessite l'accélération des procédures administratives, **nous sommes alertés sur l'absence de concrétisation de cette décision.** Sur ce dossier, je me suis beaucoup battue, d'autant que le solaire photovoltaïque en toiture est une composante importante de notre trajectoire vers une région à énergie positive et bas carbone », rappelle Marie-Guite Dufay.

La présidente du conseil régional, et le président de la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, Christian Decerle, demandent à la ministre, Elisabeth Borne, attendue à Dijon ce jeudi 4 juin, de « **tout mettre en œuvre pour accélérer la procédure de publication du décret d'application et de son arrêté tarifaire et ce d'autant que nous sommes dans une situation d'état d'urgence sanitaire.** »

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08